DLP22-8-79150997

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C C P. DIJON 3405.12 K

Bulletin N° 169 - 21 Août 1979

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 AD

C O L Z A

DESHERBAGE CHIMIQUE DE PRE ET POST-SEMIS DU COLZA :

(Voir PHYTOMA N° 310 de Juillet-Août).

Cette technique déjà ancienne a des avantages et des inconvénients. Elle permet d'agir préventivement à l'égard des mauvaises herbes et à un moment où l'application peut se faire automatiquement.

Le choix de l'herbicide à utiliser est fonction des terres et de l'équipement de l'exploitation, des espèces d'adventices dominantes susceptibles d'envahir la parcelle, et des possibilités d'utilisation.

1 - *En pré-semis du colza* :

La plupart des herbicides indiqués ci-dessous sont déjà bien connus. Seul le premier cité (diallate) est exclusivement antigraminées, les autres agissant à la fois sur certaines adventices graminées et dicotylédones.

Le butam, produit tout récemment autorisé, a été expérimenté cette année pour la première fois par le Service de la Protection des Végétaux et il est encore un peu tôt pour donner une appréciation objective et complète. Selon la firme qui le commercialise, cet herbicide aurait un large spectre d'activité sur graminées et dicotylédones adventices les plus fréquentes des cultures de colza.

D'une façon générale les doses adoptées doivent tenir compte de la nature du sol et des espèces à détruire.

Matière active	Spécialité commerciale	Dose/Ha Spécialité
diallate	AVADEX	3,500 à 4 litres
trifluraline	TREFLAN	2,500 l.
nitralin	PLANAVIN W 50	2,500 l.
napropamide	DEVRINOL	2 à 2,500 kg
nitralin + napropamide	ZULAN - FULTON	2,500 kg
butam	COMODOR	4 l.

2 - *En post-semis, pré-levée du colza* :

dimétachlore	TERIDOX	2,500 à 3 litres

Cet herbicide s'étant montré parfois phytotoxique dans nos essais en sols filtrants et terres battantes, la dose la plus faible est à retenir dans ce cas.

P.1106

DESHERBAGE DE POST-LEVEE DU COLZA :

Cette technique a aussi ses avantages et ses inconvénients. Si elle permet de choisir à coup sûr l'herbicide en fonction de la flore adventice présente, l'application est parfois plus difficile compte tenu de l'époque d'intervention.

Les produits indiqués ci-dessous sont pour la plupart utilisés depuis plusieurs années et par conséquent déjà connus des producteurs :

Matière active	Spécialité Commerciale	Dose/Ha Spécialité
dalapon	ALATEX, DOWPON, SPICA 10, etc.	2,500 kg
carbétamide	LEGURAME PM	3 kg
propyzamide	KERB 50 W	1,500 kg
propyzamide + diuron	KERB ULTRA	1,200 kg
benzoylprop-éthyl (Destruction des folles avoines)	SUFFIX 20	5 l.
alloxydine-sodium	FERVIN	1 kg

Ce dernier produit, plus récent, est uniquement efficace sur de nombreuses graminées, notamment celles présentes dans les cultures de colza (vulpin, folle avoine, ray-grass, repousses de céréales). Absorbé par les feuilles il doit être appliqué lorsque la levée des adventices est quasi-générale, et par conditions météorologiques favorisant une végétation active, soit à l'automne, soit à la reprise de végétation, quel que soit le stade du colza.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES :

Les pluies récentes ayant éliminé la protection insecticide, une nouvelle application est conseillée.

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET POIRES :

Selon l'importance et la fréquence des pluies, deux à trois traitements (à quinze jours d'intervalle) sont conseillés contre les maladies se déclarant au fruitier. Les pulvérisations de bénomyl (BENLATE) de carbendazime (BAVISTINE) ou méthyl-thiophanate (PELT 44) devront être soignées et bien viser les fruits.

POMME DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE :

Les premières taches viennent d'être découvertes dans les cultures tardives de la région SOUS-VOSGIENNE (HAUTE SAONE).

Une dernière application fongicide est conseillée pour maintenir la végétation en bon état sanitaire et limiter la contamination des tubercules. A défaut on procèdera au brûlage des fanes.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET.

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse N° 527 AD.